

Temporary Cement automix, zinc oxide, non eugenol, 3 mixing tips

Date de révision: 13.04.2016

Page 1 de 6

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit Temporary Cement automix, zinc oxide, non eugenol, 3 mixing tips
REF 9883491

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant/Fournisseur :**

Henry Schein Inc.
135 Duryea Road
Melville, NY 11747 / USA

Authorized EU Representative:

Henry Schein Services GmbH
Monzastrasse 2a
63225 Langen / Germany

Contact :

cbdeurope@henryschein.com
www.henryscheinbrand.com
Tel: +49 6103 757 5000

Responsable de la fiche de données de sécurité: Regulatory Affairs Europe - cbdeurope@henryschein.com

1.4 Numéro d'urgence INTERNATIONAL: **+49 (0)6132 84463** - GBK GmbH (24h 7d/w - 365d/a)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 1

Mentions de danger:

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mention

Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Recueillir le produit répandu.

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Spécification chimique (préparation): ZnO, Acide gras.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Temporary Cement automix, zinc oxide, non eugenol, 3 mixing tips

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: 9883491

Page 2 de 6

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
1314-13-2	oxyde de zinc			65 - 70 %
	215-222-5	030-013-00-7		
	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau en aspersion. Poudre d'extinction. Sable. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Porter un vêtement de protection approprié.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Conservier le récipient bien fermé. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Éviter le contact avec les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conservier les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Stocker uniquement dans les récipients d'origine.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Temporary Cement automix, zinc oxide, non eugenol, 3 mixing tips

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: 9883491

Page 3 de 6

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
1314-13-2	Zinc (oxyde de, fumées)	-	5		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Protection respiratoire

Eviter ce qui suit : inhalation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Pâte
Couleur: marron / blanc

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non applicable

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: > 200 °C

point de décomposition: > 130 °C

Point d'éclair: > 110 °C

Température d'inflammation: > 300 °C

Pression de vapeur: < 1 hPa

(à 20 °C)

Densité: 2,3 g/cm³

Hydrosolubilité: peu soluble

Densité de vapeur: > 1

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.4. Conditions à éviter

forte chaleur.

La décomposition s'opère à partir de températures de : 130 °C

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Temporary Cement automix, zinc oxide, non eugenol, 3 mixing tips

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: 9883491

Page 4 de 6

10.5. Matières incompatibles

Conserver dans un endroit frais à l'écart des acides.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50: Rat. 2000 mg/kg

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
1314-13-2	oxyde de zinc				
	par voie orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat	IUCLID	

Irritation et corrosivité

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Effet irritant sur l'oeil: Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.2. Persistance et dégradabilité

Préparation non contrôlée.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Eviter une introduction dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Code d'élimination des déchets-Produit

180106 DÉCHETS PROVENANT DES SOINS MÉDICAUX OU VÉTÉRINAIRES ET/OU DE LA RECHERCHE ASSOCIÉE (sauf déchets de cuisine et de restauration ne provenant pas directement des soins médicaux); déchets provenant des maternités, du diagnostic, du traitement ou de la prévention des maladies de l'homme; produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

UN 3077

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Matière dangereuse au niveau de l'environnement, solide, n.s.a. (Zinc Oxide, ZnO)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Temporary Cement automix, zinc oxide, non eugenol, 3 mixing tips

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: 9883491

Page 5 de 6



Code de classement: M7
Dispositions spéciales: 274 335 601
Quantité limitée (LQ): 5 kg
Catégorie de transport: 3
N° danger: 90
Code de restriction concernant les tunnels: E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 3077
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Matière dangereuse au niveau de l'environnement, solide, n.s.a. (Zinc Oxide, ZnO)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: 274, 335
Quantité limitée (LQ): 5 kg
EmS: F-A, S-F

Autres informations utiles (Transport maritime)

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 3077
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Matière dangereuse au niveau de l'environnement, solide, n.s.a. (Zinc Oxide, ZnO)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: A97 A158 A179
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 956
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 400 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 956
IATA-Quantité maximale (cargo): 400 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

E1
: Y956

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Temporary Cement automix, zinc oxide, non eugenol, 3 mixing tips

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: 9883491

Page 6 de 6

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

oui



RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 3 - pollue fortement l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

-

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)